



# UN TRACT PAS COMME LES AUTRES



Syndicat CGT  
UGECAM Ile de France

Avril 2019

## Séance du Comité d'Entreprise du 18 avril 2019

### Consultations

#### ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL au CVS ITEP

##### Mosaïques

Les élus <sup>CGT</sup> s'étonnent de ne pas avoir reçu de documents complémentaires suite aux remarques faites lors de la séance précédente

La Direction Générale indique qu'une personne n'a pas suivi les règles de désignation et qu'il convient de régulariser la situation. Il n'y a pas d'obligation de lettre de motivation dans les textes. Une liste de tous les représentants de salariés dans les CVS sera distribuée lors du point d'information.

Les 4 candidates, 2 titulaires et 2 suppléantes sont élues.

#### BILAN SOCIAL 2018

Ce point est reporté à la séance de Mai 2019 car le document n'est pas terminé.

#### AVIS DU CE sur la situation économique et financière de l'entreprise de 2017 ainsi que sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi à l'UGECAM IDF

Les élus <sup>CGT</sup> s'étonnent du délai qu'a pris cette expertise. Ces conclusions arrivent très tardivement, du fait de plusieurs reports.

#### Déclaration des élus du CE (suite à l'expertise Cabinet SEXTANT) :

« Au vu des comptes 2017, le Comité d'Entreprise constate que les équilibres d'exploitation se sont améliorés. Cette amélioration est en partie liée à la croissance des produits d'exploitation notamment suite à la mise en place progressive de la DMA (qui est pour le moment favorable à l'UGECAMIF) et les impacts en termes de ressources de la montée en puissance de l'HAD au sein des établissements sanitaires.

Elle est aussi liée à la maîtrise des charges d'exploitation et tout particulièrement au recul des charges de personnel, autrement dit, des effectifs de l'UGECAMIF qui ont perdu 33 postes en 2017 dont 9 postes hors PSE.

Enfin, les effets d'ajustements à la baisse des provisions, notamment la reprise de provision du PSE et de l'intéressement jouent également pour beaucoup dans l'augmentation des excédents.

Cette situation a donc un effet sur l'endettement qui se réduit fin 2017, mais cette baisse reste ponctuelle compte tenu de la nécessité d'investir au cours des 4 prochaines années, notamment avec la relocalisation des établissements du MS de Coubert

Si les prévisions d'excédents réalisées par la direction restent optimistes du fait des évolutions contextuelles attendues, notamment :

- L'échelonnement jusqu'en 2021 de la fin de la prise en charge de l'intéressement par la CNAM,
- La mise en place de la DMA qui pourrait être source de revenus supplémentaires, si la tendance observée en 2017 devait se poursuivre,
- L'accélération de la montée en puissance de l'HADR, grâce à la mise en place de dispositifs nationaux favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- Le coût de la dette qui devrait être soumis à un taux d'intérêt moindre que prévu,
- Les allègements de charges à compter de 2019 qui devraient permettre d'économiser 2 M€,
- La plus-value sur la cession du château de Dammartin.

Les marges de manœuvres de l'UGECAMIF devraient tout juste permettre de rembourser la dette, (qui est amenée à augmenter au cours des 5 prochaines années, de maintenir et entretenir les investissements sans pouvoir financer de nouveaux projets.

Dans ce contexte, cette situation nous amène :

- d'une part, à nous interroger sur la politique de l'emploi et de recrutement d'autant que l'affaiblissement des effectifs risque d'avoir des conséquences sur les conditions de travail : les 9 postes perdus en 2017 seront-ils remplacés ? sous quelle forme ? la baisse des effectifs va-t-elle se poursuivre ? quelles mesures seront mises en œuvre pour faire face aux difficultés de recrutement et réduire le recours à l'intérim (qui progresse en 2017) ?
- d'autre part, au regard de la baisse d'activité déjà perceptible au sein de nombreux établissements MS pour adultes, les membres du CE s'interrogent sur l'évolution du fonctionnement et du modèle de prise en charge des établissements, notamment du pôle MS, dans le cadre de la réforme sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les élus du CE demandent à ce que le Plan Santé au Travail soit mis en place et suivi avec des indicateurs fiables et remis dans des délais raisonnables, ce qui permettrait d'avoir une réactivité immédiate.

La mise sous tension d'un grand nombre de personnels est contre-productive. Elle conduit à des situations de crises qui nuisent à la qualité du travail, à l'atteinte des objectifs et à la santé des salariés ».

Les élus <sup>CGT</sup> ont voté **POUR** cette déclaration lue en CE.

#### COMMISSION ACTION SOCIALE : RENTREE SCOLAIRE 2019

La Présidente indique que l'école devient obligatoire à partir de 3 ans ace qui pourrait augmenter le nombre de bénéficiaires. Elle annonce qu'elle envisage de réduire les choix de bons et d'opter pour le « dématérialisé » (ex : suppression des chèques Lire).

Les élus <sup>CGT</sup> ont demandé le maintien des choix pour cette année, afin de réfléchir sur les options possibles, notamment en s'appuyant sur un tableau « avant/après ». De plus, les chèques « papier » (comme les chèques Lire) **permettent de privilégier les petits commerces de quartier** plutôt que les grandes enseignes.

Les montants alloués à l'occasion de la rentrée scolaire 2019/2020 restent inchangés :

Maternelle : 30€                      Primaire : 60€  
de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 100€            de la 2<sup>nd</sup> aux études supérieures : 120€

Les élus <sup>CGT</sup> ont voté **POUR** le maintien des choix de l'an dernier.

#### PROPOSITION SUR LA SOIREE DE FIN D'ANNEE

Deux hypothèses sont à l'étude mais rien n'est arrêté, ce point est reporté à la séance de Mai 2019.

#### COMMISSION SPORT

Vif succès pour le week end Bien Etre à Douarnenez. Le budget est modifié, sans toutefois dépasser le total prévu, avec 6 places en plus..

Les élus <sup>CGT</sup> ont voté **POUR** à l'exception d'1 **Abstention** (du fait des frais de dossier).

#### PROROGATION DU MANDAT DE LA SECRETAIRE et d'une SECRETAIRE ADJOINTE

Pour traiter les « affaires courantes » jusqu'au la mise en place du CSE.

Les élus <sup>CGT</sup> ont voté **POUR**

## Les points d'information

### PRIME EXCEPTIONNELLE

La Direction Générale précise que cette prime exceptionnelle, d'un montant de 257 euros brut sera versée en Avril à 206 salariés à l'UGECAMIF, CDI et CDD présents.

Les élus <sup>CGT</sup> considèrent que cette prime est une honte, elle ne concerne que 12 % des agents, et exclut la majorité des salariés en CDI qui s'investissent pour une prise en charge de qualité.

La Direction rappelle qu'il s'agit d'une décision de l'UCANSS.

### ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2019 ET NEGOCIATION CSE

La Direction Générale annonce que le Protocole d'accord (PA) sur les élections a été signé par les 5 organisations syndicales.

Le PA sur la mise en place du CSE a été signé par la CGT et la CFDT.

Il a été affiché dans les établissements.

L'appel à candidatures va être diffusé et 2 supports distribués : 1 Flash Info sur le vote électronique et une affiche « Aux urnes Salariés ». Les directions doivent vérifier les panneaux d'affichage (5 panneaux pour 5 OS). La propagande est possible jusqu'au 2 juin au soir. **Du 3 au 7 juin : VOTE.** La Direction communiquera sur le taux de participation. Un courrier papier a été adressé aux salariés en AT ou en ALD.

Les élus <sup>CGT</sup> précisent qu'une liste des candidats remise par le syndicat suffit.

### LISTE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CVS DES ETABLISSEMENTS DE L'UGECAM ILE DE France

Document remis sur table. Il semble y avoir des incohérences. Les élus <sup>CGT</sup> demandent que ce tableau soit vérifié et que les dates de désignation y figurent.

### POINT SUR LES SERVICES MAINTENANCE ET QUALITE A AUBERVILLIERS

La Direction Générale rappelle qu'il y avait 2 champs à couvrir pour le CRP d'Aubervilliers. Pour la Qualité, un recrutement est en cours.

Les élus <sup>CGT</sup> demandent si la certification AFNOR va être relancée car elle a été reportée 2 fois et si le recrutement concerne un plein temps.

La Direction s'interroge sur le maintien de cette certification qui se révèle maintenant insatisfaisante et facultative.

Concernant la Maintenance, l'assistante de direction en poste a une expérience antérieure dans le bâtiment qui pourrait être valorisée.

L'idée d'un responsable maintenance global es abandonnée.

L'entretien courant et les interventions seront supervisés par l'EPABR.

Les élus <sup>CGT</sup> demandent un bilan à 6 mois sur les déplacements et le temps passé à Aubervilliers.

### RESULTATS DU CPG 2018 / intéressement

La Direction annonce que l'UGECAMIF est au 3<sup>ème</sup> rang cette année.

Le montant de la prime brute sera de 789,79 € par salarié.

Les élus <sup>CGT</sup> demandent que les salariés reçoivent un décompte individuel avec les absences pénalisantes (s'il y en a).

La Direction précise que le salarié sera informé par Natixis, comme l'an dernier.

### INDEX EGALITE HOMME / FEMME (vs rémunération)

Les élus <sup>CGT</sup> constatent que les tableaux de l'UCANSS transmis par la Direction ne sont pas clairs et ne semblent pas à jour (par exemple, pour les congés maternité pris en compte ou pas). De plus, les niveaux de la CCN ne sont pas mentionnés, les écarts de salaires peuvent varier en fonction de l'ancienneté du salarié...

La Direction constate que l'index atteint 96 sur 100 points, ce qui est bien : « un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes ».

### CONTRATS DE GESTION MEDICO-SOCIALE ADULTES

1. ESAT - COUBERT : très bonne activité en 2018. Les élus <sup>CGT</sup> s'interrogent sur la pérennité des activités, avec la relocalisation à Lieusaint (2021).

2. CRP AUBERVILLIERS : excédent de 600 000 € pour 2018. Les élus <sup>CGT</sup> s'inquiètent des nombreux départs des professionnels. Les recommandations de la CRAMIF et du cabinet d'expertise ne sont pas suivies.

3. UEROS COUBERT : très bonne activité 2018 mais le coût à la place « sous-calibré entraîne un déficit structurel. Il est prévu l'ouverture d'une antenne UEROS 78 (accord ARS).

4. CRP COUBERT : très bonne activité 2018. Les élus <sup>CGT</sup> demandent pourquoi les postes à pourvoir en conseiller en insertion et un poste de Responsable de l'offre de formation ainsi que 2 formateurs en FLE le sont par redéploiement. Cela se ferait au détriment des formations diplômantes. Ils contestent la logique économique à la place du souci du bénéficiaire.

5. CRP BEAUVOIR - Evry : Excédent de plus de 500 000 €, malgré une baisse de l'activité. La Direction réfléchit à d'autres prestations payantes. Les élus <sup>CGT</sup> signalent que les professionnels s'épuisent face aux changements d'organisation et demandent l'arrêt de la précarisation des contrats de travail en CDD ou intérim.

6. CPO 78 : Excédent de 10 000 €. Déplacement de 12 places au Nord (Poissy) avec recrutement d'un formateur. Les élus <sup>CGT</sup> contestent le recours aux « autoentrepreneurs » pour des interventions sur la formation.

7. SAMSAH 92 : places co-financées par l'ARS et le Conseil Départemental. Déficit - 50 000 €.

Travail sur les indicateurs de la qualité.

### EMPLOI ACCOMPAGNE/CRP Coubert-POINT SUR LA MISE EN OEUVRE

La Direction précise que ce dispositif a eu l'accord de l'ARS pour une mise en œuvre par le CRP de Coubert sur la Seine et Marne pour 2 ans.

Les élus <sup>CGT</sup> demandent des précisions sur les moyens humains et matériels (bureau, voiture) pas de réponse lors de cette séance.

### RAPPORT de la COMMISSION de CONTROLE FINANCIER du CE

Reporté car non finalisé. La commission s'est réunie le 16 avril 2019.

### POINT SUR CENTER PARCS

Tous les agents ayant envoyé leur inscription avant le 15 avril ont eu satisfaction.

### QUESTIONS DIVERSES

1. Reliquats et droits à congés Reste 2 établissements en cours de régularisation, Coubert et l'EPABR

2. BDES Les élus <sup>CGT</sup> ont demandé où en est la mise à jour de la BDES.

### 3. Gestion des Services Partagés (GSP)

Les élus <sup>CGT</sup> demandent quelle est la répartition des agents par métier, par ETP et par établissements dans ce service, car on ne voit plus les modifications d'une fonction à l'autre.

La Direction précise qu'elle applique une clé de répartition définie en fonction de la tâche de chacun : par exemple, pour l'informatique, nombre de postes informatique suivis (sauf stagiaires en CRP) ; pour la paie, nombre de salariés en portefeuille... Elle n'a pas les éléments pour répondre aujourd'hui.

#### Vos élus CE

#### Collège Employés :

Catherine FAVA DUBOIS	Coubert
Gaëlle ROMAN	Itep 77
Laetitia MONNET	Itep 77
Peggy LE PRINCE	Coubert
Olivier PART	Le Prieuré

#### Collège Cadres :

Anne RENAUD	Coubert
Cédric CHEVRIER	Coubert

#### Vos Délégués Syndicaux

Nathalie DARDELAY	Coubert
Laetitia MONNET	ITEP 77
Cédric CHEVRIER	Coubert

#### Votre Représentante Syndicale

Corinne CHIRACHE	Aubervilliers
------------------	---------------